

**EXPLOITATION
ACÉRICOLE
DES ÉRABLIÈRES
DU DOMAINE
DE L'ÉTAT**

Guide de bonnes pratiques environnementales

Recherche et rédaction

Denis Auger, *biologiste*
Denis Blanchet, *ingénieur forestier*
Lucille Bastien, *géographe*
Marie-Océane Dumont, *ingénieure forestière*
Normand Gendron, *ingénieur forestier*
Richard Thérioux, *technicien forestier*

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS
Québec, mars 2004
DEF-0232

Coordination

Denis Auger

Photographies

Centre Acer (p.18)
Denis Auger
Diane Chénard (p.20)
MRNFP (p.36 et 37)

Secrétariat

Suzanne Leblond

Illustrations

Denis Auger
Sylvie Delisle

Révision linguistique

Yvon Laverdière

Remerciements

Centre Acer
Fédération des producteurs acéricoles du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Graphisme

Caméleon Designer inc.

Pour plus de renseignements :

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Direction des communications
5700, 4^e Avenue Ouest, B-302
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-8600 ou 1 866 CITOYEN (1 866 248-6936)
Télécopieur : (418) 643-0720
Courriel : service.citoyens@mrnfp.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnfp.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISBN : 2-550-41733-X

Code de diffusion : 2003-3107

Avant-propos

Ce guide s'adresse aux personnes qui exploitent une érablière située sur les terres du domaine de l'État (les terres publiques), mais il peut aussi intéresser les propriétaires d'érablières privées.

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec (MRNFP) a la responsabilité de gérer la forêt du domaine de l'État dans le meilleur intérêt de tous en favorisant l'aménagement forestier durable. Il est donc légitime qu'il prenne des moyens, comme ce guide, pour inciter les utilisateurs à protéger cette richesse collective que sont les érablières du domaine de l'État.

Certaines bonnes pratiques qui touchent directement l'érable, comme par exemple le nombre d'entailles en fonction du diamètre, ne sont pas abordées ici puisqu'elles s'insèrent déjà dans le Règlement sur les permis de culture et d'exploitation d'érablières dans les forêts du domaine de l'État ou sont inscrites dans les permis de culture et d'exploitation de ces érablières. Celles que nous soulignons dans ce guide font davantage référence à d'autres lois et règlements qui s'appliquent aux érablières, mais qui sont moins connues ainsi qu'aux bonnes pratiques actuelles préconisées par l'ensemble des travailleurs et des spécialistes de ce milieu.

Note au lecteur

En cas de divergence entre le contenu de ce document et les textes de lois et de règlements, ces derniers ont préséance.

Les trois pictogrammes suivants sont utilisés tout au long du document. Voici leur signification respective:



CONSEIL
PRATIQUE



SAVEZ-VOUS?



ATTENTION!

Table des matières

Introduction	7
CHAPITRE 1 Pour une érablière en santé... l'aménagement, c'est capital	9
L'érablière... plus que des érables	9
Les érablières... une étonnante diversité!	10
Les érablières: principalement dans le sud du Québec	12
La structure inéquienne... c'est essentiel!	13
Des trouées sans problème... une question de dosage	13
Chicots et débris ligneux au sol... plus utiles qu'on le croirait!	14
Des traitements adaptés	15
La fertilisation... attention!	17
Du rendement... sans b'esser les arbres	18
Contrôler sans exterminer	21
CHAPITRE 2 Une installation adéquate	25
Des équipements bien localisés	25
Maintenir l'eau potable	27
De nouveaux chemins pour longtemps	29
Des produits pétroliers sans stress ni détresse	31
Recourir aux produits dangereux en toute sécurité	32
La prudence et l'électricité font bon ménage!	35
CHAPITRE 3 La cabane en marche	37
Récolter sans détériorer	37
Les combustibles: le bois ou le mazout?	40
Un nettoyage efficace dans un milieu à protéger	42
Utiliser sans laisser de traces	43
CHAPITRE 4 L'acériculteur: un utilisateur parmi d'autres	46
Des bâtiments utilisés à des fins précises	46
Des limites claires afin d'éviter des conflits	46
Un réseau routier à partager	46
Des règles d'or pour de beaux paysages	47
Conclusion	49
Références utiles	50

Introduction

Pourquoi présenter un guide de bonnes pratiques environnementales sur une activité naturelle et ancestrale comme celle des «sucres»? C'est principalement à cause de son évolution au cours des dernières décennies et des situations particulières qu'elle occasionne lorsqu'elle est pratiquée sur les terres du domaine de l'État.

Aujourd'hui, en bien des endroits, les tubulures ont remplacé les «chaudières» et l'huile à chauffage a supplanté le bois. Le nombre d'entailles ne se compte plus par centaines mais par milliers. La «cabane à sucre» rustique est remplacée par de multiples bâtiments modernes, généralement munis d'équipements en acier inoxydable. Le recours à divers produits chimiques ainsi qu'à la tubulure, aux pompes à vide, à l'osmose inversée et à d'autres technologies s'est répandu afin d'accroître la productivité. Aussi, en voulant contrôler des espèces végétales ou animales dites «nuisibles», on veut bien faire mais on risque d'affecter l'équilibre plus fragile de certaines érablières, sans compter qu'on n'atteint pas toujours l'objectif visé!

Ces nouvelles réalités ont également modifié le paysage dans certaines régions où les érablières exploitées à des fins acéricoles sur les terres du domaine de l'État couvrent de grandes superficies. Dans certaines érablières, on observe parfois un partage difficile du milieu public entre les différents utilisateurs. Qu'il s'agisse d'industriels forestiers, de promeneurs, de motoneigistes, de pêcheurs, de chasseurs ou, bien sûr, d'acériculteurs, tous sont en droit d'exercer leur activité sur les terres du domaine de l'État.

Ce guide présente donc à l'acériculteur diverses obligations (légalles, réglementaires) et de bonnes pratiques à respecter et à appliquer dans l'exercice de son activité.



CHAPITRE

Pour une érablière en santé... l'aménagement, c'est capital

L'érablière... plus que des érables

Produire du sirop d'érable demande des efforts et des investissements importants. Pour l'acériculteur, le développement de nouveaux procédés et équipements est une constante préoccupation. Pourtant l'élément-clé de la production acéricole est et sera toujours l'érable. La principale préoccupation de l'acériculteur doit donc être la santé des érables et des autres espèces d'arbres qui les accompagnent. L'érablière forme un tout appelé écosystème, c'est-à-dire un ensemble complexe comprenant l'eau, le sol, le climat, les micro-organismes, les animaux et les plantes, dont les érables et les autres arbres. L'acériculteur qui prend soin de tous ces éléments assure la santé de cet écosystème tout en protégeant les efforts qu'il a consentis à améliorer l'érablière qu'il exploite.

Une érablière en santé se caractérise par des arbres vigoureux vivant sur un sol fertile. Pour la maintenir ainsi, les acériculteurs doivent avoir le souci de bien l'aménager. On tend de plus en plus à privilégier un aménagement qui s'inspire de la dynamique naturelle des écosystèmes. Par exemple, l'acériculteur qui veut couper des arbres dans l'érablière recourra à des coupes partielles. En n'enlevant à chaque endroit qu'une faible proportion d'arbres, il imite les petites trouées occasionnées dans l'érablière par la chute ou la mort d'un arbre vieux ou malade. Comme dans la nature, il favorise alors la croissance des jeunes arbres et la régénération qui assure la pérennité de l'érablière.

LE PERMIS D'EXPLOITATION ACÉRICOLE

Le détenteur d'un permis de culture et d'exploitation d'érablière sur les terres du domaine de l'État doit respecter toutes les directives inscrites dans son permis et le faire modifier en fonction de toute nouvelle activité projetée. Cette modification sera accordée moyennant certaines conditions. Par exemple, les coupes partielles exigent la plupart du temps une prescription sylvicole, acte professionnel exclusif aux ingénieurs forestiers. Renseignez-vous auprès de votre bureau local du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec.

Les érablières... une étonnante diversité!

Au Québec, la forêt feuillue présente une diversité sans égale. Elle se compose de 1 600 espèces de plantes (sans compter les mousses, les champignons, les algues et les lichens) et de 440 espèces d'animaux vertébrés, comparativement à 1 000 et à 350 pour la sapinière. Des 115 espèces d'arbres de la forêt feuillue, l'éérable à sucre est la plus répandue.

Selon le climat, la nature du sol, les conditions de drainage ou l'altitude, l'éérable à sucre s'associe à plusieurs autres arbres spécifiques appelés «espèces compagnes». Une espèce compagne est une espèce qui contribue à maintenir l'équilibre et la pérennité de l'érablière. De façon générale, sa présence contribue à rendre la forêt plus résistante aux stress environnementaux (insectes, maladies, extrêmes climatiques, etc.).

L'éérable à sucre côtoie tantôt le caryer cordiforme, le frêne d'Amérique, le tilleul et le chêne rouge, tantôt l'orme d'Amérique, le noyer cendré et l'éérable argenté ou encore l'éérable rouge, le bouleau jaune et le hêtre à grandes feuilles. La pruche du Canada et le pin blanc sont deux espèces résineuses aussi considérées comme des espèces compagnes des érables.

Lorsqu'on exécute des travaux sylvicoles, il est important de faire le nécessaire pour conserver et assurer la régénération des espèces compagnes. À cette fin, on visera à conserver plus de 10% du nombre total des arbres en espèces compagnes bien réparties. Pour faire un choix judicieux, on doit bien connaître son érablière.



Plus de 80% des espèces de plantes menacées d'extinction ou vulnérables du Québec sont localisées dans les domaines bioclimatiques¹ dominés par l'éérable. Plus d'une centaine de ces plantes rares peuvent se retrouver dans une forêt propice aux aménagements acéricoles. Si un spécialiste vous avisait de la présence de l'une d'entre elles, seriez-vous sensible à sa protection? Dans le cas d'un acériculteur exerçant son activité sur les terres du domaine de l'État, cette protection constitue une obligation du permis.

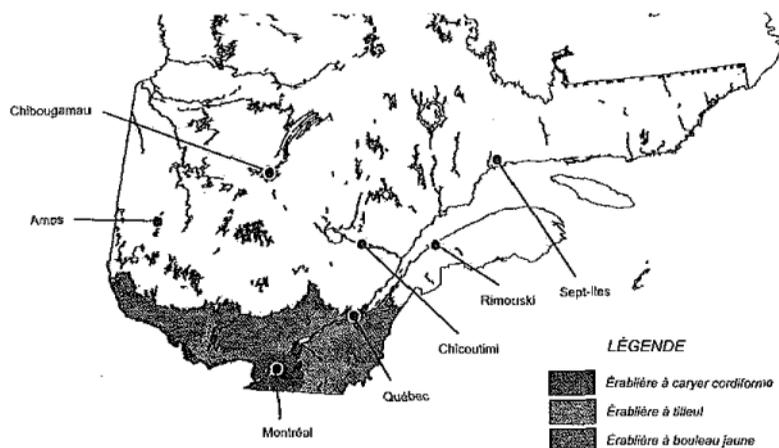


La présence du bouleau jaune (merisier) permet le recyclage du bore, élément nutritif essentiel de l'érablière. Pour régénérer cette espèce, il faut créer de petites trouées et en novembre (après la chute des feuilles mais avant la neige), on peut y brasser la surface du sol (litière). On favorise ainsi la germination et la croissance des semences tombées naturellement ou provenant de têtes de bouleaux jaunes qu'on pourra transporter dans ces trouées.

1. Territoire présentant une association stable d'espèces végétales typiques du climat et des composantes physiques présentes (pente, sols, pierrosité, alimentation en eau, etc.).

Les érablières: principalement dans le sud du Québec

La carte suivante présente les différents domaines bioclimatiques de l'érablière. Ils sont principalement localisés dans le sud de la province. On retrouve ainsi l'érablière à caryer formant un noyau autour de Montréal. De ce noyau, l'érablière à tilleul s'étire vers l'est jusqu'à la ville de Québec et vers l'ouest jusqu'à la ville de Gatineau en remontant vers le nord à proximité de Mont-Laurier. L'érablière à bouleau jaune, beaucoup plus étendue que les deux autres, forme deux bandes, une sur la rive nord du Saint-Laurent dans les contreforts des Laurentides et l'autre sur la rive sud dans les montagnes appalachiennes. On retrouve aussi des érablières dans la sapinière à bouleau jaune et, en proportion moindre, dans la sapinière à bouleau blanc.



La structure inéquienne... c'est essentiel!

Généralement, lorsqu'une érablière n'a pas subi de perturbations majeures, elle est composée d'arbres de tous les groupes d'âge, mais la proportion des plus jeunes est beaucoup plus importante. Cette structure naturelle est qualifiée d'inéquienne. Elle est à privilégier car d'elle dépend le renouvellement de l'érablière. Pour cette raison, il faut tendre à la maintenir ou à la reproduire.

Dans les pratiques actuelles, on favorise à tort les plus gros érables pour pouvoir augmenter le nombre d'entailles. De plus, pour faciliter les nombreux déplacements dans l'érablière, on a tendance à couper une grande quantité de semis (arbrisseaux de moins de 2 cm de diamètre à 1,3 m au-dessus du sol) et de gaules (arbres dont le diamètre varie de 2 cm à 9 cm à 1,3 m au-dessus du sol). Il faut plutôt protéger en tout temps cette régénération et plus particulièrement lors de l'installation de la tubulure, de la coupe d'arbres et du débardage afin d'assurer la structure inéquienne de l'érablière, structure essentielle à sa durabilité.

Des trouées sans problème... une question de dosage

Les ouvertures observées dans le couvert forestier, qu'on appelle trouées, résultent de la mort d'un arbre mature ou malade, de la chute de grosses branches ou du renversement d'arbres. Ces trouées sont généralement de dimensions restreintes. Elles permettent une entrée accrue de lumière dont bénéficient non seulement les jeunes érables mais aussi les autres espèces de l'érablière. En imitant ces trouées, on favorise la régénération de l'érablière et la structure inéquienne.

Cependant, la pratique de trouées d'un diamètre trop grand encourage la venue de l'érable à épis, du peuplier, du bouleau gris ou du bouleau blanc. Ces espèces pionnières envahissent les trouées et seront en compétition avec les jeunes érables à sucre pour s'approprier les éléments nutritifs du milieu. Il faut donc limiter le diamètre des trouées à une dimension ne dépassant pas la hauteur des arbres dominants.



Dans les érablières, on devrait compter au moins 5 000 semis et au moins 400 gaules d'érables à sucre à l'hectare.

Chicots et débris ligneux au sol... plus utiles qu'on le croirait!

Dans l'érablière, on retrouve naturellement des arbres mourants ou morts, encore debout, qu'on nomme «chicots». On retrouve aussi au sol des arbres renversés, des branches et des souches qu'on appelle «débris ligneux». Bien que la présence de chicots comporte un risque d'accidents pour les travailleurs et de bris pour la tubulure, ils jouent, comme les débris ligneux, un rôle important dans l'érablière.

Les débris ligneux sont nécessaires à certaines espèces animales (ours, petits rongeurs, salamandres, etc.) pour se nourrir, se cacher ou se reproduire. Ils sont également utiles à certaines espèces végétales. Le bouleau jaune s'en sert comme milieu de germination et de croissance.

Les chicots sont utilisés comme perchoirs et sites de nidification par plusieurs espèces de hiboux. Ils logent également d'autres prédateurs très utiles qui contribuent au contrôle des populations de certains insectes ou même de rongeurs, tels les écureuils. Les chicots attirent les pics bois, reconnus pour se nourrir d'une grande quantité d'insectes. Les cavités creusées par les pics pour y faire leur nid sont réutilisées par d'autres oiseaux. Leur présence contribue à diminuer davantage le risque de dommages causés par les insectes ravageurs.

Il est donc capital de conserver des chicots et des débris ligneux au sol afin d'assurer l'équilibre de l'érablière et le maintien de la biodiversité.



Les chicots laissés en bosquet sont les plus utilisés par la faune. Ces chicots devraient être des arbres suffisamment gros pour contenir un nid de pic bois. Pour des raisons de sécurité pour les travailleurs et afin d'éviter les bris de la tubulure, il peut être difficile de conserver plusieurs chicots à l'hectare. On opte alors pour une norme minimale, qui est de conserver un chicot à l'hectare. Ce chicot unique devrait avoir un diamètre de plus de 35 cm à 1,3 mètre du sol et une hauteur d'au moins 3 mètres.

Des traitements adaptés

Chaque érablière est un peuplement complexe et fragile qui possède des caractéristiques propres. Selon le bilan de santé du peuplement, le spécialiste recommande le ou les traitements sylvicoles adaptés pour maintenir ou améliorer sa productivité.

La coupe de jardinage acéricoforestier est un exemple de traitement possible. Cette coupe partielle consiste à privilégier certains arbres qui contribuent à la productivité du peuplement. On s'assure que ces arbres puissent par la suite se développer à leur maximum en coupant judicieusement d'autres arbres qui, trop rapprochés, peuvent

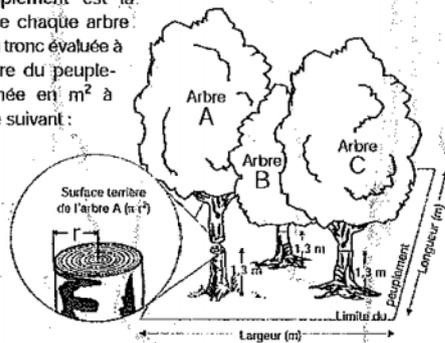
nuire à leur croissance. En foresterie, on dit alors que les arbres sont dégagés de la compétition environnante.

Pour maintenir une structure inéquienne, on doit veiller à conserver un nombre suffisant d'arbres en croissance dans toutes les classes de diamètres. Pour ce faire, à des intervalles relativement courts, soit de 15 à 20 ans, période qui correspond généralement à la durée de la tubulure, on prélève des espèces différentes, autant des arbres mûrs que des arbres non vigoureux. Ce type de récolte favorise l'accroissement des arbres laissés sur pied et l'installation de la régénération, ce qui permet le renouvellement du peuplement.



LA COUPE DE JARDINAGE ACÉRICOFORSTIER...

- Obtenir l'autorisation et la prescription nécessaires.
- Marquer les arbres à enlever, y compris les érables, de manière à maintenir ou à améliorer la structure inéquienne.
- Protéger et favoriser la régénération de semis d'érables et d'espèces compagnes. On peut les éclaircir mais on doit maintenir les quantités minimales requises.
- Conserver au moins 10% du nombre total des arbres en espèces compagnes.
- Garder debout des chicots.
- Par mesure de sécurité, ces chicots seront conservés aux endroits les moins dangereux et les moins encombrants pour les travailleurs et pour la tubulure.
- Pratiquer des récoltes de faible intensité plus fréquentes (prélèvement d'environ 20% de la surface terrière du peuplement* aux 15 à 20 ans). Pour une question d'économie, ces récoltes s'effectuent habituellement au moment du renouvellement de la tubulure.
- * La surface terrière d'un peuplement est la somme de la surface terrière de chaque arbre du peuplement, soit la surface du tronc évaluée à 1,3 m du sol. La surface terrière du peuplement est généralement exprimée en m^2 à l'hectare, comme dans l'exemple suivant :



SURFACE TERRIÈRE
DU PEUPEMENT (m^2/ha)

$$A + B + C + \text{etc.} \times 10\,000\,m^2$$

$$\frac{\text{Largeur} \times \text{longueur}}{\text{}} \times 10\,000\,m^2$$

La fertilisation... attention!

Aménager l'érablière, ce n'est pas seulement couper des arbres. Bien que l'épandage d'engrais soit une pratique très peu fréquente dans les érablières du Québec, elle a été utilisée comme une des solutions au dépérissement des érablières, au tournant des années 1990. Le dépérissement des érablières est une maladie à l'échelle d'un grand territoire caractérisée par la détérioration progressive de la santé des arbres et pouvant entraîner leur mort. L'interaction de stress environnementaux multiples en serait la cause (sécheresse, épidémie d'insectes, acidification des sols, etc.). Ce phénomène qu'on croyait disparu semble refaire surface à l'aube des années 2000.

L'usage des engrais dans les érablières est considéré comme un traitement sylvicole. Il doit donc être autorisé par le MRNFP et inscrit au permis d'exploitation d'érablière, comme tous les autres traitements sylvicoles.



Jusqu'au moment du dépérissement, les érablières étaient considérées comme des peuplements forestiers évoluant sur des sites suffisamment riches, ne nécessitant aucune fertilisation.

La prudence est de mise dans l'utilisation des engrais. S'il est nécessaire de les utiliser, il est obligatoire de recourir aux services d'un ingénieur forestier qui veillera à établir le diagnostic et à proposer, s'il y a lieu, l'application du bon produit, au bon endroit et dans les bonnes quantités. Lors de l'épandage des produits, on se rappellera qu'il faut respecter les obligations applicables et prendre les précautions nécessaires afin d'éviter de contaminer les sources d'eau, les lacs et les cours d'eau.

Du rendement... sans blesser les arbres

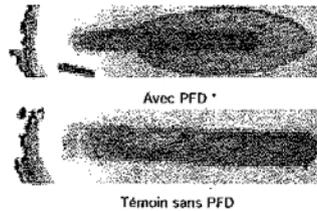
Au Québec, depuis plus de 30 ans, on a aseptisé des entailles d'érables à l'aide de la paraformaldéhyde (PFD), sous différentes formes dont la « pilule ». À la suite d'une blessure causée par entaillage, l'arbre se défend en formant des barrières de tissus fibreux dans tous les sens. Ce mécanisme de défense, appelé compartimentage, s'enclenche pour limiter et cicatrifier la zone blessée. En désinfectant l'entaille avec de la paraformaldéhyde, l'acériculteur s'assure d'une plus longue période de coulée car le PFD retarde le développement des micro-organismes responsables du compartimentage.

Ainsi les érables traités avec de la paraformaldéhyde présentent une coloration plus grande du bois autour de l'entaille. Ces zones mortes d'un brun rouge ne peuvent plus être utilisées pour le transport de la sève. À long terme, il devient de plus en plus difficile de trouver une zone de bois où percer une entaille efficace.



La paraformaldéhyde est un pesticide chimique. Un pesticide est une substance ou un mélange de substances, chimiques ou biologiques, destiné à prévenir, détruire, refouler ou contrôler divers organismes (insectes, mammifères, plantes, moisissures, bactéries, etc.) indésirables donc considérés comme des parasites. C'est pourquoi les pesticides sont aussi appelés « produits antiparasitaires ».

EFFET DE L'UTILISATION DE LA PFD SUR UN ÉRABLE D'UN DIAMÈTRE DE 20 CM À UNE HAUTEUR DE 1,3 M DU SOL



* La surface de bois colorée (=bois mort) est de 2 à 3 fois plus importante. [Source: Centre Ace]

La paraformaldéhyde n'est plus homologuée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada pour l'acériculture depuis janvier 1991. Il est donc illégal de la vendre ou de l'utiliser à des fins acéricoles.

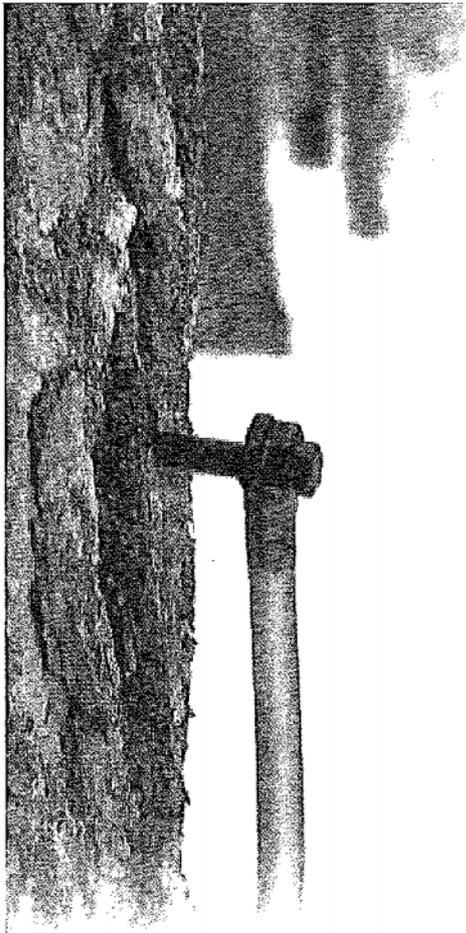


LA PARAFORMALDÉHYDE (PFD)

L'utilisation en acériculture de la paraformaldéhyde sous quelque forme que ce soit, constitue un acte illégal au Québec et au Canada en vertu de la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires. Un acériculteur qui contrevient à cette Loi sur les terres du domaine de l'État s'expose à la révocation de son permis.

L'ARLA et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sont deux agences aptes à fournir de l'information sur les produits pour désinfecter les entailles ou entretenir les divers équipements acéricoles. L'ACIA dispose d'un site Internet pour diffuser cette information (www.inspection.gc.ca/francais/ppc/reference/conf.shtml).

Pour ne pas nuire aux rendements futurs de l'érablière qu'il exploite, l'acériculteur a recours à des techniques appropriées. Par exemple, il utilise des petits chalumeaux qui permettent de réduire les blessures d'entaille. Il désentaille le plus tôt possible. L'acériculteur porte alors une attention spéciale afin d'éviter un décollement de l'écorce autour de l'entaille.



Les connaissances et les techniques d'entaillage se précisent et se développent sans cesse, avec l'objectif de réduire les blessures aux érables. Se tenir informé est un gage de succès.



PRÉCAUTIONS D'ENTAILLAGE

- Si vous choisissez d'aseptiser les entailles, n'utilisez que des produits homologués par Santé Canada.
- Entailler le plus tard possible (environ dix jours avant la saison de récolte).
- Utiliser les petits chalumeaux.
- Ne jamais entailler à l'automne. La récolte de l'eau d'érable est reconnue pour être médiocre. Cette pratique ne servira qu'à accroître le volume de bois mort non propice à l'entaillage.
- Consulter les spécialistes dont ceux du MAPAQ et des clubs d'encadrement acéricole pour optimiser l'efficacité des systèmes de collecte.

Contrôler sans exterminer

Tout un arsenal de produits et de moyens sont utilisés pour contrôler les animaux qui ne font pas bon ménage avec l'activité acéricole comme les écureuils qui grugent les équipements de récolte. Ces moyens et produits vont du fusil aux rodenticides et ils ont comme principales cibles les écureuils, les mouffettes, les porcs-épics, les souris et bien d'autres. Tirer ou empoisonner des animaux qui causent certains torts aux équipements de l'érablière sont des façons parfois illégales, souvent dangereuses ou peu efficaces pour contrer le problème à long terme.

De plus, l'élimination des espèces animales prive l'écosystème des rôles bienfaisants, souvent mal connus, que jouent ces espèces. Par exemple, les écureuils contribuent à reboiser l'érablière puisqu'ils oublient souvent leurs cachettes de provisions de graines.

Plusieurs organismes bénéfiques à l'écosystème peuvent être éliminés par des traitements visant les espèces «nuisibles». Par exemple, les vers de terre et les fourmis facilitent l'aération et la pénétration de l'eau dans le sol. Ces espèces animales participent activement à la décomposition et au recyclage de la matière organique.

Pour les érablières du domaine de l'État situées aux abords de zones agricoles, il faut prendre garde qu'elles ne soient perturbées par les animaux de ferme. Ils peuvent détruire la régénération en la broutant ou en la piétinant, en plus de compacter le sol. Un sol piétiné est propice à l'érosion et nuit à la formation d'humus (couche organique de surface). Les animaux peuvent également briser les racines des arbres et créer ainsi des portes d'entrée pour la maladie (pourriture).



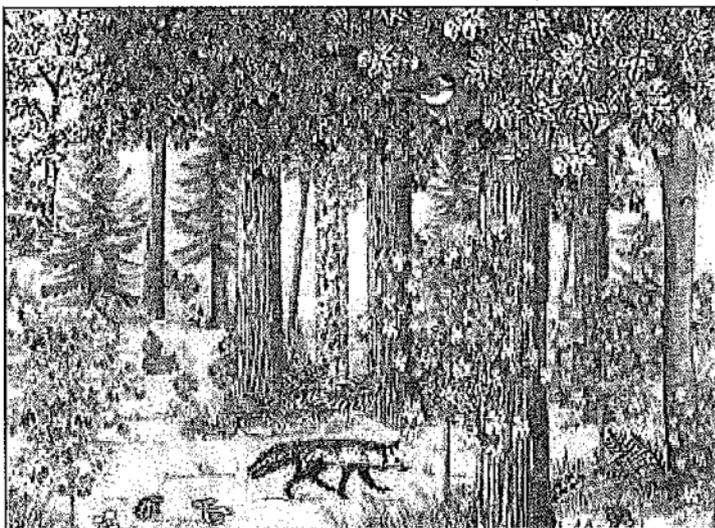
Les vers de terre consomment au moins 20% des feuilles mortes de l'érablière et les recyclent en éléments nutritifs dans le sol.



Un sol compacté est particulièrement susceptible de réduire la croissance des arbres. Il s'agit d'un sol mal aéré où l'eau, qui s'infiltrerait difficilement, provoque de fréquents engorgements. De telles conditions nuisent au bon développement des racines.

On comprend l'importance de favoriser, lors des travaux d'aménagement de l'érablière, certaines pratiques déjà mentionnées comme celles de conserver les espèces compagnes, les semis et gaules d'érable ainsi que des chicots. En favorisant ces pratiques, on maintient une plus grande diversité d'habitats pour les animaux, incluant ceux de plusieurs espèces de prédateurs. Ces prédateurs limitent souvent d'autres espèces animales pouvant causer des dommages aux érablières.

LES CHAÎNES ALIMENTAIRES DE L'ÉRABLIÈRE



À peine visible, une chenille dévore une feuille d'érable. Elle devient aussitôt la proie de la mésange qui doit nourrir ses oisillons nichés dans un arbre. Non loin, les lièvres sont aux aguets car le renard rôde...

Les érablières sont des milieux naturellement riches et diversifiés. Cette diversité est essentielle au maintien de la stabilité de cet écosystème, une stabilité qui le rend moins vulnérable. Il est reconnu qu'une érablière en santé avec un sol fertile et une régénération naturelle abondante peut résister aux différents stress environnementaux (insectes, maladies, extrêmes climatiques, etc.). L'érablière exerce alors ce qu'on appelle un contrôle naturel.



La mouffette est reconnue pour consommer à elle seule plus d'insectes de l'érablière que toutes les autres espèces de mammifères réunies.



FAUNE ET DOMMAGES AUX ÉQUIPEMENTS: TOLÉRANCE!

- Maintenir et favoriser une diversité faunique pour assurer le bon fonctionnement de l'écosystème.
- Accepter que les animaux puissent causer un niveau tolérable de dégâts.
- Utiliser des moyens appropriés et légaux pour contrôler les populations animales lorsqu'elles occasionnent des dégâts excessifs (Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, Règles de chasse, FAPAQ).
- Consulter au besoin les spécialistes de la gestion de la faune afin d'obtenir de judicieux conseils sur les actions à prendre pour contrôler certaines espèces.